



Banque Cantonale Neuchâteloise
À l'att. de M. A. Adam
Par e-mail

Assemblée universelle du 30.11.2021 (selon art. 37 du Règlement de PPE)

Tou.te.s les copropriétaires sont présent.e.s soit :

Unités A/B 665'' Mercati Sylvain

Unités C/D 290'' Curty Yan

Unités E 145'' Merçay Clémence, Haller Fabrice

La réunion a pour but principal le choix de l'administrateur pour les exercices à venir

Suite à la présentation de l'organisation actuelle (administration assurée par Ribaux & Von Kessel) et la situation nouvelle conséquente aux ventes des unités C/D au 01.03.2021 et E au 03.01.2022 il est décidé que l'administration sera effectuée par les copropriétaires (M. Ribaux a formellement accepté par son e-mail du 10.12.2021 de renoncer à son mandat après l'exercice finissant au 31.12.2021). Il est convenu que Sylvain Mercati assumera les tâches et les devoirs d'administrateur pour les 3 prochains exercices sachant que les 3 autres copropriétaires lui apporteront leur aide lorsque celle-ci sera nécessaire (chacun.e des copropriétaires effectuera ses prestations sans facturation d'honoraires à la PPE).

Gestion de la PPE

Afin de disposer d'un outil de gestion qui permette par sa consultation de trouver les informations courantes nécessaires à la PPE il est décidé de réaliser un site internet qui soit accessible en tout temps par chaque copropriétaire. Mandat est confié à la société Prisme Communication (www.prismecommunication.ch) de réaliser ce site pour la somme de 1'500.- Hors Taxes. Ainsi que d'acquérir un logiciel comptable pour la somme de 385.- Hors Taxes (Office Maker Finance Light).